

siret : 200 086 676 00026

Mairie de **VILLIERS EN BIÈRE – 77190**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 2024-012

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Granges à Villiers en Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaients présents :		Etaients absents :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU excusé	
Commune de DAMMARIE LES LYS			Ali KAMECHE	José CARVALHO
Commune de LA ROCHETTE			Sylvie COUDRE excusée	Jean Pierre BONNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE	Thierry VANHOVE		
Commune de ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS		Zine-Eddine M'JATI	
Commune de VILLIERS EN BIÈRE			Gérard ROUX excusé	Philippe DOTHEE excusé
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE FONTAINEBLEAU				
Commune d'ACHERE LA FORET			Sylvain MARTIN	Fabien BARCQUE
Commune d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER
Commune d'AVON			Marie Charlotte HOUHAUD	Françoise TOMASCHKE
Commune de BARBIZON			Gérard TAPONAT	Ghislain DIDOT
Commune de BOIS LE ROI			Mélanie MOUSSOURS excusée	Emmanuelle ALHADEF
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Patrick POCHON	Christian CAME
Commune de CELY EN BIÈRE	Francis GUERRIER		Guillaume GATIER	
Commune de CHAILLY EN BIÈRE	Marcel LIENHARDT	Alain THIERY		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Isabelle TORQUE (visio) Suppléante	Jean Claude HARRY visio		Didier MAURY
Commune de FLEURY EN BIÈRE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppléante)		Florence LANQUETUIT
Commune de FONTAINEBLEAU	Hélène MAGGIORI (Visio) (suppléante)		Philippe DORIN	Fanny MALVEZIN excusée
Commune LE VAUDOUE			Didier BUGUINET	Michel CALMY
Commune de NOISY SUR ECOLE	Sylvie VATIER visio		Patrick CALLEWAERT	
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE		Cécile FORNARELLI	
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Madeleine GUYOU
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE		Jean Christophe BERNON (visio)	Jean-Paul CULINAS excusé	
Commune de ST MARTIN EN BIÈRE			Georges SIUDA	Sylvain DUCROUX
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT	Franck LAUGIER visio		
Commune de SAMOIS SUR SEINE			Michel CHARIAU	Anne MAHAIS
Commune de TOUSSON			Jean Michel CARDINALI	Ferdinand KOCH
Commune d'URY			Jean Philippe POMMERET excusé	Cécile BOAFARULL
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLES				
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	Espérance VIEIRA		
Commune de DANNEMOIS			Olivier MARTIN	Joanna HAMONIAUX
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY		Virginie FLAUX	
Commune de MOIGNY SUR ECOLE	Jérôme MENARD		Bernard LACHENAÏT	
Commune de ONCY SUR ECOLE	Jacques NORMAND		Bruno DELECOUR	
Commune de SOISY SUR ECOLE			Gérard LEFEVRE	CALVARRO DOMINGUEZ

Ont donné des pouvoirs : 8- Monsieur Philippe DOTHEE a donné pouvoir à M. Alain THIERY – Madame Fanny MALVEZIN a donné pouvoir à Mme Hélène MAGGIORI - Monsieur Jean-Paul CULINAS a donné pouvoir à M. Jean-Christophe BERNON – Monsieur Gérard ROUX a donné pouvoir à M. Jacky SEIGNANT- Monsieur Jean-Jacques BARREAU a donné pouvoir à M. Thierry FLESCHE – Monsieur Jean Philippe POMMERET a donné pouvoir à M. Francis GUERRIER – Madame Mélanie MOUSSOURS a donné pouvoir à Mme Isabelle TORQUE – Madame Sylvie COUDRE a donné pouvoir à M. Jean-Claude HARRY.

Etaients également présents :

- SEMEA : Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur)

Date affichage et de convocation : 21 mars 2024

Secrétaire de Séance : Mme Espérance VIEIRA

Nbre membres en exercice : 66 – Présents : 22 – qui ont pris part à la délibération : 22 + 8 = 30

LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT, Monsieur FLESCHE renvoi la séance au 02/04/2024, l'ordre du Jour reste le même - les avis sont alors valablement rendus, quel que soit le nombre des membres présents

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à seize heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Bobitainne – Milly la Forêt sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaients présents :	Etaients absents :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE		
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT	
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE	

Commune de ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS visio	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE FONTAINEBLEAU		
Commune de CELY EN BIÈRE	Francis GUERRIER	
Commune de CHAILLY EN BIÈRE	Alain THIERY	
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Isabelle TORQUE (visio) Suppléante	Jean Claude HARRY excusé
Commune de NOISY SUR ECOLE		
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE (visio)	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE		Franck LAUGIER excusé
Commune d'URY	Cécile BOAFARULL (visio)	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLES		
Commune de SOISY SUR ECOLE	CALVARRO DOMINGUEZ (visio)	

Ont donné des pouvoirs : 1- Monsieur Francis HARRY a donné pouvoir à Mme.TORQUE -

Étaient également présents :

- SEMEA : Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur)

Date affichage et de convocation : 28 mars 2024

Nbre membres en exercice : 66 – Présents : 9 – qui ont pris part à la délibération : 9+1 =10

Approbation du BUDGET PRIMITIF 2024

Le BUDGET UNIQUE – SEMEA 2024 – qui s'établit comme suit :

- 1 893 648.02 € pour la Section de FONCTIONNEMENT (avec report)
- 1 707 758.37 € pour la Section d'INVESTISSEMENT (avec report)

SEMEA - SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIERE ECOLE, DU RU MARE AUX EVEES ET LEURS AFFLUENTS - SEMEA - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	368 821,20	288 710,18
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 338 937,17	958 479,26
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 460 568,93
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 707 758,37	1 707 758,37
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 893 648,02	1 289 176,43
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 604 471,59
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 893 648,02	1 893 648,02
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 601 406,39	3 601 406,39

Après avoir délibéré, Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'UNANIMITE le budget primitif 2024

Vote :

- Pour : 10 (en seconde convocation)
- Contre : 0
- Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- l'envoi en préfecture le :
- reçu en préfecture le :

Le Président
Thierry FLESCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptabilité applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements : SEMEA - SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIERE ECOLE, DU RU MARE AUX EVEES ET LEURS AFFLUENTS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008667600026

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FONTAINEBLEAU

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SEMEA (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	368 821,20	288 710,18
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 338 937,17	958 479,26
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 460 568,93
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 707 758,37	1 707 758,37
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 893 648,02	1 289 176,43
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 604 471,59
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 893 648,02	1 893 648,02
TOTAL DU BUDGET (4)		3 601 406,39	3 601 406,39

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES **A**

Nombre de membres en exercice : 66
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : *en Seconde Convocation*
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Première Convocation - 2^{ème} Convocation
30 10

Date de convocation : 20/03/2024 , *28/03/2024 Seconde Convocation*

Présenté par monsieur le président, thierry flesch (1),
 A Villiers en Bière, le 27/03/2024 , *le 02/04/2024*

Délibéré par l'assemblée du comité syndical (2), réunie en session Comité Syndical
 A Villiers en Bière, le 27/03/2024 - *02/04/2024*
 Les membres de l'assemblée délibérante du comité syndical (2),(3).

THIERRY FLESCH

Certifié exécutoire par monsieur le président, thierry flesch (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ~~20/03/2024~~, et de la publication le ~~20/03/2024~~

Seconde Convocation A Villiers en Bière, le 27/03/2024
02/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

8 Présent	15:55 - 16:51 Dates de début et de fin	55m 32s Durée de la réunion	32m 8s Temps de participation moyen
---------------------	--	---------------------------------------	---

Participants

Nom	Première participation	Heure du dernier départ	Durée de la réunion	Rôle
SS SEMEA SEMEA SEMEASEMEA@SEMEA468.onmicroso...	15:55	16:51	55m 29s	Organisateur
IM Isabelle Marie	15:56	16:35	39m 4s	Présentateur
PM Philippe Macaigne p.macaigne@perthes-en-gatinais.fr	15:58	16:27	28m 4s	Présentateur
PD Philippe CALVARRO DOMINGU... philippe.calvarro.dominguez@soisysu...	16:01	16:37	35m 50s	Présentateur
CB Céline BOFARULL (Ury)	16:02	16:37	34m 42s	Présentateur
AT Alain Thierry alain.thierry@chaillyenbiere.fr	16:11	16:42	31m 1s	Présentateur
JM Jean MORLAIS - SFP (Invité)	16:29	16:44	15m 27s	Présentateur
FG Francis Guerrier - Cély (Invité)	16:33	16:51	17m 28s	Présentateur